

# Il tente de voler à l'OTR et se fait prendre par la police



La police nationale a présenté lundi 2 présumés malfrats. Des individus qui commettent des forfaits en série et en réseau. L'un d'eux a été pris il y a 2 semaines au siège de l'Office togolais des recettes (OTR) alors qu'il tentait de passer de nouveau à l'acte.

Les présumés malfaiteurs ont été présentés par la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ). Il s'agit notamment des nommés Amayi Clément (29 ans) et Assoumanou Méliga (47 ans), tous deux de nationalité togolaise.

Selon le porte-parole de la DCPJ, Bakoma Bitédéba, leur interpellation fait suite à une plainte déposée le 4 septembre 2019 par la direction de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) pour vol répété de motos dans l'enceinte de ladite institution.

{loadmoduleid 210}

Une plainte qui a eu le mérite de sauver plusieurs potentielles victimes du réseau qui s'activait à commettre de nouveaux forfaits. Mais ils ont eu des agents de la police à leur trousse et se sont faits prendre à temps.

*«... En effet, le nommé Amayi Clément a été appréhendé par une équipe de la DCPJ au siège de l'OTR alors qu'il s'apprêtait à commettre un nouveau forfait. C'est alors qu'entre en jeu le*

*nommé Assoumanou Méliga, qui a pour rôle de receler puis procéder à la revente de l'engin volé. Interrogés, les mises en causes ont tous reconnu les faits », a expliqué l'officier de police.*

{loadmoduleid 212}